Garantie limitée
Solide comme le roc de **20 ans**

Félicitations pour votre achat de TandoStone !

Grâce à son apparence identique à celle de la pierre naturelle, TandoStone est un investissement judicieux qui permet de rehausser instantanément la valeur de votre maison. Sa composition exclusive en fait un produit résistant à l'humidité et très durable, qui exige peu d'entretien.

Parce que vous venez d'acquérir des produits TandoStone, nous sommes heureux de vous offrir notre garantie limitée Solide comme le roc de 20 ans, la meilleure de l'industrie, dont les modalités sont énoncées ci-dessous et qui *couvre à la fois le produit et la main-d'œuvre* pendant une durée de vingt ans à compter de la date de l'achat initial. Cette garantie limitée s'ajoute à notre garantie limitée standard Performance Plus de 50 ans.

GARANTIE LIMITÉE SOLIDE COMME LE ROC *DE 20 ANS*

Produits de Construction Derby inc. (« Derby ») garantit, pendant vingt (20) ans à compter de la date de l'achat initial, et uniquement dans le cas d'installations sur une habitation résidentielle unifamiliale, que TandoStone, protégé par un revêtement KAPGUARD® avec Kynar®, (le « Produit ») ne changera pas de couleur sous l'effet de l'exposition à la lumière et aux intempéries. Une installation sur une habitation résidentielle unifamiliale est définie comme une installation effectuée sur un logement dont l'espace de vie est destiné à une famille. Les installations sur les bâtiments à usage commercial et les logements multifamiliaux ne sont pas couvertes par la garantie. Un changement de couleur correspond à un changement de couleur de plus de 3 unités Delta E (CIE).

La présente garantie ne peut pas être transférée à une personne autre que l'acheteur final initial de TandoStone (l'« Acheteur »).

Recours en cas de rupture de garantie : En cas de rupture de la garantie limitée Solide comme le roc de 20 ans de Derby, Derby choisira, à son gré, et en tant que seul et unique recours possible en cas de rupture de la garantie, soit (a) de réparer, de remplacer ou d'enduire l'article TandoStone non conforme aux termes de la garantie, soit (b) de rembourser le montant payé pour l'article TandoStone par l'acheteur initial du Produit, plus un montant aux fins de la main-d'œuvre tel que déterminé à la seule discrétion de Derby, ou (c) de procéder au remplacement de l'article TandoStone non conforme aux termes de la garantie, plus un montant aux fins de la main-d'œuvre tel que déterminé par Derby.

Exclusions de la garantie limitée Solide comme le roc de 20 ans : La garantie ne couvre pas les dommages ou les changements de couleur provoqués par l'exposition à des produits chimiques ou à des nettoyants incompatibles tels que les solvants à base de pétrole, les solvants aromatiques, les esters, les alcools ou l'alcool isopropylique et les diluants à peinture-laque, l'acétone, les cétones, le décapant à peinture, l'eau de Javel, les nettoyants à base d'agrumes, le phosphate trisodique et les écrans solaires ou les lotions.

Par ailleurs, toutes les exclusions de la garantie limitée Performance Plus de 50 ans s'appliquent également à cette garantie limitée Solide comme le roc de 20 ans. Consultez la garantie limitée Performance Plus de 50 ans pour prendre connaissance en détail des exclusions.

En outre, cette garantie sera annulée si de la peinture ou tout autre matériau de revêtement est appliqué sur le Produit.

Procédure de dépôt de réclamation en vertu de la présente garantie : L'Acheteur doit, par écrit, déposer une réclamation au titre de la garantie auprès de Derby pendant la période de garantie et dans les 30 jours suivant la découverte du changement de couleur. Une description du changement de couleur constaté et la date à laquelle celui-ci a été découvert, la date de l'installation initiale, des photos des Produits non conformes aux termes de la garantie et la facture correspondant à l'achat des Produits et à l'installation doivent être envoyés par courriel à l'adresse warrantyinfo@derbybp.com ou par courrier à l'adresse suivante :

Produits de Construction Derby inc.
160, rue des Grands-Lacs
Saint-Augustin-de-Desmaures
Québec, Canada G3A 2K1
À l'attention du gestionnaire des réclamations

Derby communiquera avec vous si elle a besoin de preuves et/ou d'informations supplémentaires pour traiter votre réclamation au titre de la garantie. Selon les détails de la réclamation, il peut être nécessaire de faire parvenir un échantillon du Produit non conforme aux termes de la garantie. Derby analysera l'échantillon du Produit et déterminera la validité de la réclamation. Derby peut également, à ses frais, envoyer un de ses représentants inspecter les Produits sur place.

GARANTIE EXCLUSIVE ET RECOURS

LES GARANTIES ET RECOURS ÉNONCÉS CI-DESSUS, AINSI QUE LA GARANTIE LIMITÉE PERFORMANCE PLUS DE 50 ANS, CONSTITUENT LES SEULES GARANTIES ET LES SEULS RECOURS QUI S'APPLIQUENT AUX PRODUITS. DERBY EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. LES LOIS EN VIGUEUR DANS L'ÉTAT OU LA PROVINCE PEUVENT INTERDIRE L'EXCLUSION DE CERTAINES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS LA PÉRIODE SUIVANT LA VENTE PENDANT LAQUELLE UN CONSOMMATEUR PEUT DÉPOSER UN RECOURS EN VERTU DE CES GARANTIES IMPLICITES SERA LA DURÉE MINIMALE REQUISE PAR LES LOIS DE L'ÉTAT OU DE LA PROVINCE. SI LES GARANTIES IMPLICITES NE PEUVENT PAS ÊTRE REJETÉES EN VERTU DES LOIS DE L'ÉTAT OU DE LA PROVINCE, LES RECOURS ÉNONCÉS CI-DESSUS AUX TERMES DES GARANTIES EXPRESSES S'APPLIQUERONT AUX CONSOMMATEURS PENDANT LA DURÉE REQUISE AUX TERMES DE LA GARANTIE IMPLICITE.

DERBY N'A AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE RUPTURE DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE ÉCRITE OU VERBALE QUI A ÉTÉ DONNÉE À L'ACHETEUR, LE CAS ÉCHÉANT, PAR DES DÉTAILLANTS, ENTREPRENEURS, INSTALLATEURS OU DISTRIBUTEURS DES PRODUITS. DERBY N'EST AUCUNEMENT RESPONSABLE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS, SAUF TEL QU'ÉNONCÉ SPÉCIFIQUEMENT DANS LA PRÉSENTE GARANTIE ET DANS LA GARANTIE LIMITÉE PERFORMANCE PLUS DE 50 ANS.

LIMITATION DES DOMMAGES

DERBY NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, PARTICULIERS OU PUNITIFS LIÉS À L'ACHAT DES PRODUITS OU À L'USAGE DES PRODUITS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUT DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ, AU BÂTIMENT OU À SON CONTENU, QU'ILS SOIENT BASÉS SUR DES THÉORIES DE RUPTURE DE GARANTIE, DE RUPTURE DE CONTRAT, DE DÉLIT, DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE OU AUTRE, NONOBSTANT LA CONNAISSANCE PAR DERBY DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ OU L'OBLIGATION DE DERBY À L'ÉGARD D'UN PRODUIT QUELCONQUE NE DÉPASSERA LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT DE DERBY CONCERNÉ.

SI VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE NE PERMET PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, PARTICULIERS OU PUNITIFS, LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

La présente garantie s'applique aux Produits achetés après le 12 juillet 2021.

Veuillez communiquer avec Derby à l'adresse warrantyinfo@derbybp.com pour connaître la garantie qui s'applique aux Produits achetés avant le 12 juillet 2021.